



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Du 13 mars 2023

BUDGET GÉNÉRAL – Vote du CA 2022

Délibération modifiée suite à une erreur de plume

DÉLIBÉRATION**N° 2023-018**

En exercice : 38
Titulaires présents : 31
Suppléant : 1
Pouvoirs : 4
Retard : 1
Absent : 1
Nombre de votants : 35

Le treize mars de l'année deux mille vingt-trois à 19H00 à Luxeuil-les-Bains, Salle du Conseil Municipal, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES.

Le Conseil Communautaire nomme Bernard GIRE secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, supplés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	RETARD		Maryline MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	P		Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	P		Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Michel CALLOCH
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	P		Nicolas NURDIN	POUV	Éric PETITJEAN
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	P		Sébastien RICHARDOT	SUPP	Thierry MANCASSOLA
Christian CHAMAGNE	P		Bernard GIRE	P		Catherine SALFRANC	POUV	Joël BRICE
Roland CHAMAGNE	A		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	P		Stéphane KROEMER	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	P	
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

*:P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le Compte Administratif 2022 de la Communauté de communes du Pays de Luxeuil conforme au Compte de Gestion du Trésorier se résume de la façon suivante :

Section de fonctionnement

laissant apparaître un excédent d'exploitation de : 2 904 870.18 €

Libellés	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
<i>Résultats antérieurs</i>		2 353 787.22
<i>Opérations de l'exercice</i>	7 787 670.76	8 338 753.72
<i>Totaux</i>	7 787 670.76	10 692 540.94
<i>Résultat de clôture</i>		2 904 870.18

Chapitres dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
011 Charges à caractère général	1 875 460.00	1 712 687.67
012 Charges de personnel	2 195 358.00	2 135 620.90
014 Atténuation de produits	2 715 200.00	2 605 717.78
65 Autres charges gestion courante	910 764.00	910 494.11
66 Charges financières	72 700.00	31 734.78
67 Charges exceptionnelles	26 518.00	1 768.70
68 Dotations aux provisions	104 000.00	100 000.00
042 Opérations d'ordre entre section	290 000.00	289 646.82

Chapitres recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
013 Atténuation de charges	64 438.78	88 368.86
70 Produits des services	886 750.00	985 472.32
73 impôts et taxes	5 228 155.00	5 385 607.75
74 Dotations et participations	1 746 139.00	1 739 300.35
75 Autres produits de gestion courante	65 000.00	65 002.42
77 Produits exceptionnels	5 230.00	42 077.14
78 Reprises provisions semi-budgétaire	500.00	2 121.35
042 Opérations d'ordre entre section	80 000.00	30 803.53

Section d'investissement

laissant apparaître un excédent d'investissement de : 456 828.33 €

Libellés	<i>Dépenses ou déficits</i>	<i>Recettes ou excédents</i>
<i>Résultats antérieurs</i>		947 671.60
<i>Opérations de l'exercice</i>	1 176 073.32	478 249.82
<i>Etat des restes à réaliser</i>	47 149.02	254 129.25
<i>Totaux</i>	1 223 222.34	1 680 050.67
<i>Résultat de clôture</i>		456 828.33



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le

ID : 070-247000755-20230313-D2023_018-DE

Berser
Levrault

Objet

BUDGET GÉNÉRAL – Vote du CA 2022

Délibération n°2023

018

Page 3 sur 3

Chapitres dépenses d'investissement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
13 Subventions d'investissement	34 665.63	0.00
16 Remboursement d'emprunts	508 300.00	453 607.16
20 Immobilisations incorporelles	118 560.95	24 998.86
204 Subvention d'équipement versée	133 475.00	37 333.00
21 Immobilisations corporelles	471 6 561.41	167 657.33
23 Immobilisations en cours	3 388 437.01	501 223.40
26 Participations et créances	5 000.00	5 000.00
040 Opérations d'ordre entre section	80 000.00	30 803.53
041 Opérations patrimoniales	80 000.00	2 599.06

Principaux chapitres recettes d'investissement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
10 Dotations fonds divers réserves	252 190.16	76 846.72
13 Subventions d'investissement	1 496 838.24	85 380.69
138 Autres subv.° inv. non transféré	0.00	0.00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 500 000.00	0.00
165 Dépôts et cautionnement reçus	3 300.00	0.00
204 Subventions d'équipement	0.00	23 776.53
024 Produits de cessions d'immo	180 000.00	0.00
040 Opérations d'ordre entre section	290 000.00	289 646.82
041 Opérations patrimoniales	80 000.00	2 599.06

Décision

Le Président, Jacques Deshayes se retire avant le vote du Compte Administratif.

Après en avoir délibéré et à **l'unanimité**, le Conseil Communautaire

- APPROUVE le Compte Administratif 2022 du Budget Général
- ARRETE le Compte Administratif 2022 du Budget Général définitivement comme exposé ci-dessus

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, transposable aux EPCI, dans les séances où le compte administratif du président est débattu, le conseil Communautaire élit son président. Dans ce cas, le président peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

